

PLUS D'INFOS

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



SCOOTER PMR



PAS DE BRUIT / CHAÛT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL/BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES NON PLIABLES.



VÉLOS NON PLIABLES.



ALLO Synchro
04 79 68 73 73

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

> Information

- > Réservation TAD et Synchro ACCESS
- > Règlement des amendes



Agence multimodale Synchro / SNCF
249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15
Le samedi de 9h à 16h15

> Vente et information

> Objets trouvés
Prise de rendez-vous disponible via le site
synchro.grandchambery.fr

> Règlement des amendes



E-mail :
info@synchro-bus.fr



Site internet :
synchro.grandchambery.fr

Vacances scolaires 2024-2025

TOUSSAINT

du 21 octobre au
3 novembre 2024

HIVER

du 24 février au
9 mars 2025

ÉTÉ

à partir du 7 juillet 2025

NOËL

du 23 décembre 2024
au 5 janvier 2025

PRINTEMPS

du 21 avril au
4 mai 2025

AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1^{ER} MAI
Les lignes locales ne circulent pas pendant les périodes de vacances scolaires



Retrouvez Synchro
Bus sur les réseaux
sociaux



LE TRI + FACILE



PROSPECTUS

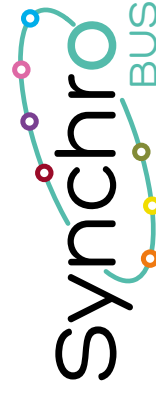
LES DÉSERTS

- ▲ LA VILLE
- La Féclaz
- Plainpalais dessous
- ▼ ÉCOLE LES DÉSERTS



LIGNE SCOLAIRE

301



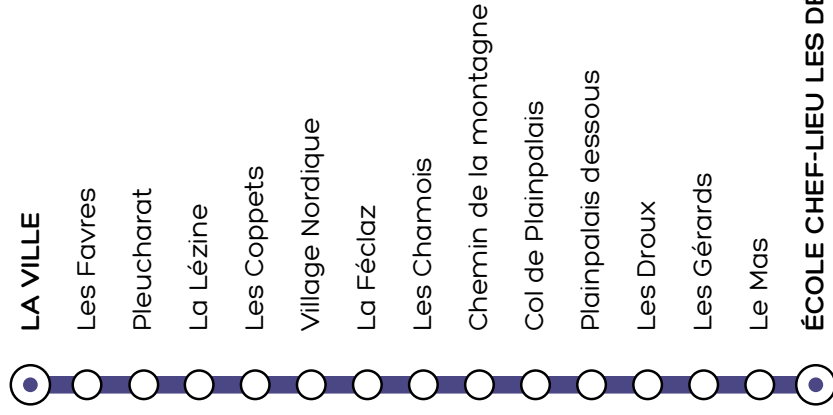
HORAIRES du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 en période scolaire

LIGNE
SCOLAIRE
301

LIGNE
SCOLAIRE
301



L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation et inscrits à ce service de transport scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ALLER

LA VILLE	07:42
LE PLEURACHAT	07:48
LES COPPETS	07:55
VILLAGE NORDIQUE	07:58
LA FECLAZ	08:00
LES CHAMOIS	08:04
CHEMIN DE LA MONTAGNE	08:06
COL DE PLAINPALAIS	08:07
LES DROUX	08:12
LE MAS	08:19
ÉCOLE CHEF-LIEU LES DÉSERTS	08:25

RETOUR

ÉCOLE CHEF-LIEU LES DÉSERTS	16:30
LAVILLE	16:34
LE PLEURACHAT	16:40
LES COPPETS	16:47
VILLAGE NORDIQUE	16:50
LA FECLAZ	16:52
LES CHAMOIS	16:56
CHEMIN DE LA MONTAGNE	16:58
COL DE PLAINPALAIS	16:59
LES DROUX	17:05
LE MAS	17:12

Horaires susceptibles d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits



Pour consulter le règlement d'exploitation des services de transport scolaire, rendez-vous sur synchro.grandchambery.fr